

LES BONNES ROUTES

Une idée du progrès persistant qui s'est produite dans le développement des boulevards du Dominion, depuis la formation, il y a quelques onze ans, de l'Association Canadienne des Bonnes Routes, est donnée dans la lettre que l'hon. P.-J. Veniot, premier ministre du Nouveau Brunswick, vient d'adresser aux délégués au prochain congrès des bonnes routes, lequel doit avoir lieu à Saint André-sur-Mer, N. B., du 24 au 27 juin. Dans cette lettre, le premier ministre du Nouveau Brunswick invite tous les délégués à faire le voyage en automobile. Il n'y a pas bien des années encore les merveilleux paysages des provinces maritimes restaient comme un livre clos pour les automobilistes des provinces situées plus à l'ouest, mais d'année en année, les routes ont été améliorées avec le résultat qu'aujourd'hui on peut faire, en automobile, le superbe voyage des centres commerciaux de l'Est du Canada jusqu'à la côte, et ce, sans difficulté et sur de superbes boulevards.

La tenue du congrès, vers la fin du mois de juin, au célèbre endroit de villégiature du Nouveau Brunswick, donne une superbe occasion de combiner l'agréable aux affaires et, déjà, des groupes de délégués des provinces d'Ontario et de Québec sont à s'organiser pour faire le voyage en automobile jusqu'à la plage.

L'hon. P.-J. Veniot, premier ministre du Nouveau Brunswick, par l'entremise des officiers de l'Association Canadienne des Bonnes Routes, a adressé une invitation des plus cordiales à tous les automobilistes du Canada, les engageant à se rendre dans la ville du congrès en automobile, comme la lettre suivante le démontre: "Aux automobilistes du Canada.

"Messieurs:— Comme le congrès de l'Association Canadienne des Bonnes Routes, cette année, aura lieu à Saint-André-sur-Mer, Nouveau Brunswick, entre le 24 et le 27 juin, il me fait plaisir d'inviter cordialement tous les délégués qui projettent d'assister à cette réunion, à se rendre en automobile au siège du congrès, et je les invite tout particulièrement à suivre la route entièrement canadienne, entre Montréal et Saint-André-sur-Mer. J'ai personnellement fait plusieurs fois ce voyage suivant la route de Montréal à Québec, puis, à la Rivière-du-Loup et, de là, par le boulevard jusqu'à Edmundston, N. B."

"Toute cette route, l'an dernier, était en parfaite condition. Le chemin à suivre, pour se rendre d'Edmundston au siège du congrès, serait par Grand Falls à Woodstock et Fredericton. De là, on passe par Saint Jean pour se rendre à Saint-André-sur-Mer. Ce boulevard, qui se trouve entièrement dans la province du Nouveau Brunswick, est à peu près en condition de première classe. Les magnifiques paysages, tout le long de la rivière Saint Jean, d'Edmundston à Saint Jean, sont de ceux que tous, j'en suis convaincu, vous apprécierez hautement. Espérant que bon nombre d'entre vous se rendront au congrès en automobile et suivront la route indiquée, ayant ainsi l'occasion exceptionnelle d'admirer les superbes paysages des provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick, je suis respectueusement à vous, (Signé) P.-J. VENIOT, premier ministre pour le Nouveau Brunswick."

L'Association Canadienne des Bonnes Routes est à préparer un itinéraire détaillé pour les délégués qui acceptent l'invitation du premier ministre Veniot. Ces détails seront publiés prochainement dans l'intérêt des délégués au congrès.

L'une des questions les plus importantes qui seront présentées au congrès, au mois de juin, sera celle déjà mentionnée: "Qui devra payer pour la route? avec une attention toute particulière à la question de l'aide fédérale pour les boulevards du Dominion. Ceci a été un sujet fructueux aux congrès précédents et, comme l'octroi fédéral, d'après la Loi des Boulevards du Canada, de 1919, s'est terminé le mois dernier, l'intérêt soulevé par cette question n'en sera que plus vif. On sait que la plupart des hommes publics des différentes provinces se sont prononcés en faveur de ces octrois quand ils sont demandés au premier ministre du Canada d'accorder une extension de temps et de faire voter de nouvelles som-

Dédicace du temple des C. de Colomb

S. S. Pie XI n'assistait pas à la fête— On explique sa décision— Le Pape et le sport.

Rome, 10.— Le Souverain Pontific n'a pas assisté, hier, à la dédicace du temple des Chevaliers de Colomb. On attribue la décision du Pontific de ne pas participer à la cérémonie au fait que sa présence aurait pu faire croire qu'il était sorti du sol du Vatican.

Afin de n'éveiller aucun doute, Sa Sainteté a préféré rester dans ses appartements. La décision du Pape fut communiquée deux heures avant la cérémonie. On annonça que Pie XI resterait dans ses appartements et laisserait présider la cérémonie par les nouveaux cardinaux.

Le Pape reut en audience, après la cérémonie, ceux qui y avaient assisté. Pie XI prononça une allocution au cours de laquelle il redit son appréciation des Chevaliers de Colomb et de leurs travaux.

Le Saint-Père parla ensuite du sport. "Pourvu qu'elle ne soit pas poussée à l'excès, dit-il, la vie sportive doit être encouragée, car elle développe non seulement le corps mais aussi l'esprit".

mes pour le développement des boulevards.

Au congrès de l'association, à Hamilton, l'an dernier, le premier ministre de la Nouvelle Ecosse, l'hon. E.-H. Armstrong, a parié avec chaleur sur ce sujet, soutenant que cela n'intervient aucunement avec les droits provinciaux, d'après l'acte de l'Amérique Britannique du Nord. Il a ajouté qu'après tout, ce sont les contribuables de tout le pays qui fournissent le trésor fédéral et qu'il a été admis que le trafic actuel, sur les boulevards, est beaucoup plus international et national qu'il y a quelques années. En terminant, il a exprimé l'opinion que le gouvernement fédéral devrait mettre de côté une partie de l'argent des contribuables nationaux pour l'affecter à l'amélioration des routes servant au transport, encourageant, de ce fait, la production plus intense et stimulant le commerce et l'industrie.

À la 21ème assemblée annuelle de l'Association des Bonnes Routes de l'Ontario, le sous-ministre actuel des boulevards de l'Ontario, M. S.-L. Squire, président du comité exécutif de l'association canadienne, a soutenu que ceux qui profitent des routes devraient les payer et, qu'en autant que l'usage des routes est universel, il devient raisonnable que tous contribuent dans une certaine proportion à leur construction et à leur entretien. On ne saurait plus longtemps prétendre que les routes remplissent une simple fonction locale et, leur amélioration prend un aspect national. M. Squire a fait remarquer que le département des postes, pour ses mailles rurales, n'utilise pas moins de 75,000 milles de routes et, si l'on y inclut les embranchements, environ 120,000 milles; il est donc d'intérêt générale que ces routes en bonne conditions, de manière à réduire le coût du transport qu'il est à peu près inutile de dépenser des millions pour la colonisation et l'immigration à moins que l'on donne aux colons l'accommodation pratiquement indispensable en routes, afin qu'ils puissent transporter leurs produits au marché.

En plus, les bonnes routes ont aidé l'industrie de l'automobile de laquelle le gouvernement fédéral retire un revenu important et sans cesse croissant. Comme les routes contribuent à la richesse du Dominion, le gouvernement du Dominion doit contribuer à leur construction et à leur entretien. M. Squire recommande encore la bonne entente et la coopération entre les diverses provinces, afin d'assurer le plus grand et le plus efficace développement de nos routes et boulevards.

L'Association Canadienne des Bonnes Routes est à préparer un itinéraire détaillé pour les délégués qui acceptent l'invitation du premier ministre Veniot. Ces détails seront publiés prochainement dans l'intérêt des délégués au congrès.

L'une des questions les plus importantes qui seront présentées au congrès, au mois de juin, sera celle déjà mentionnée: "Qui devra payer pour la route? avec une attention toute particulière à la question de l'aide fédérale pour les boulevards du Dominion. Ceci a été un sujet fructueux aux congrès précédents et, comme l'octroi fédéral, d'après la Loi des Boulevards du Canada, de 1919, s'est terminé le mois dernier, l'intérêt soulevé par cette question n'en sera que plus vif. On sait que la plupart des hommes publics des différentes provinces se sont prononcés en faveur de ces octrois quand ils sont demandés au premier ministre du Canada d'accorder une extension de temps et de faire voter de nouvelles som-

GRAND FALLS N. B.

District No. 1

Noms des élèves et leur résultats des examens de Paques.

Grade V

Yvonne Desjardins 72, Lionel Rossignol 66, Robert Cyr 65, Clara Grondin 54, Léonard Lajoie 53, Léo Cyr 51.

Grade IV

Eusebe Rossignol 67, Louis Page 64, Rose Aimée Lagacé 52, Will Michaud 46, René Rossignol 42, Arthur Carrier 32, Agathe Carrier 30, Alban Cyr 28, Rose-Alma 24, Beathice Lajoie 25.

Grade III

Blanche Langlais 47, Ludger Lagacé 34.

Grade II

Yvonne Dionne 39, Vangy 29.

Grade I

Louis Cyr 89, Roméo Grondin 84, Alfred Cyr 78, Doris Levesque 74, Wilfrid Rossignol 65, Annette Jean 64, Corinne Bernier 55, Irène Grondin 54, Louis Godreau 49, Simon Rioux 48, Léonard Godreau 45, Ernest Rioux 39, Robert Bernier 33, Marie Cyr 29, Simon Cyr 26, Willie Cyr 22, Morrell Lagacé 19, Emile Rossignol 19, Adolphe Gagnon 19, Ludger Soucie 14, Ida Dionne 10.

Noms de ceux qui étaient absents

Reed Levesque, Jos Bernier, Albert Carrier, Merrill Godreau, Laura Langlais, Marie-Anne Michaud, Rose Michaud, Eloi Michaud Philippe Michaud, Wilfrid Michaud, Marie Michaud, Marie Bernier, Félix Jean, Alfred P. Cyr, Laura Dionne, Nombre d'élèves enregistrés 64.

Rose F. Cyr, Institutrice.

ECOLE D'IROQUOIS, N. B.

District No 4

Resultats des Examens de Paques.

1ère Division

Rino Fournier 75, Léane Cyr 71.6, Rita Hébert 70.4.

2ème Division

Clara Lajoie 71.5, Rita Lee 68.7, Robert Martin 68.4, Camille Thériault 62.

3ème Division

Joseph Martin 81, Edouard Martin 64, Raoul Jalbert absent.

4ème Division

Léo Gorneau 87, Cyr Martin 84, Léanne Martin 82, Lionel Bois 64.

5ème Division

Léo Thériault 62, Maurice Bois 54.

6ème Division

Alphé Michaud 97, Raoul Thériault 75, Claude Jalbert 55.

7ème Division

Léo Bois 85, Onéil Gorneau 85, Jeanne Michaud 73, Ronald Beauvieu 65, Martin Martin 50.

Régina Thériault, Ins.

Lisez le MADAWASKA

there will be sold at public auction in front of the Court House in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, in the Province of New Brunswick, on Wednesday the 2nd day of July, A.D. 1924, at the hour of 12 o'clock noon, the lands and premises of Sam Govin, one of the Defendants, which said lands and premises are described as follows:— "ALL that certain lot of land situate in the Parish of Saint Ann, in the County of Madawaska, in the Province of New Brunswick, bounded as follows:— Beginning at a post standing on the northern side of a reserved road and at the southeastern angle of lot number 332 granted to Paul B. Cyr, Tier 4, North of Green River; thence running by the magnet of the year 1908 along the northeast side of said lot 332, north 33 degrees, 35 minutes west, 67 chains to another post; thence north 87 degrees east 8 chains 28 links; thence south 33 degrees, 35 minutes east, 67 chains to another post standing on the aforesaid northern side of reserved road; and thence along the same south 87 degrees west, 8 chains and 28 links to the place of beginning, containing 48 acres more or less, distinguished as Lot "A", in Tier 4, North of Green River, granted by the Crown to applicant October 12, 1918, recorded in Madawaska County Records, Book S-2, pages 791-2 as number 78933." For terms of sale further particulars, apply to Michaud & Cyr, Solicitors for the Plaintiff. Dated the 25th day of April, A.D. 1924. (Signed) Donat L. Daigle, Sheriff, Madawaska County.

ACADEMIE DE L'HOTEL-DIEU Saint Basile, N. B.

EXAMENS DE PAQUES

Grade X

Miles Eva Albert 83.6, Germaine Azzie 76.8, Athela Cyr 76.3.

Grade IX

Alice Cyr 81.2, Simone Nadeau 78.8, Irène Daigle 75.1, Martha McDonald 73.8, Aurore Mercure 71.5, Aline Lainée 70, Anna Lavoie 66.4, Anna Lévesque 66.3, Marie Morin 64.1, Eugénie Martin 57.3, Martha Sirois 51.3, Almida Daigle 45.1.

Grade VIII

Ida Martin 76, Lydia Martin 73.2, Zita Demers 67.9, M. Reine Azzie 61.3 Olive Ringuette 59, Marie Ange Demers 58.5, Livinie Michaud 58, Ségulle Ouellet 57.1, Béatrice Lavoie 57, Ella Cyr 53, Nélida Michaud 49.

Grade VII

Ida Raymond 75, Amanda Violette 71, Henriette Martin 67.2, Imelda Raymond 66.5, Léanne Thériault 66, Marie A. Boucher 65.3, Lilian Soucy 61.2 Almida Thériault 61, Marie Anne Soucy 58.3, Agnès Daigle 58, Cécile Pettigrew 54, Jessie Fulotte 53.6, Georgienne Thibodeau 52.1, Cécile Morneau 50.6, Yvette Lévesque 50.5, Lina Pelletier 48.6, Amida Bélanger 38.

Classe préparatoire au Collège

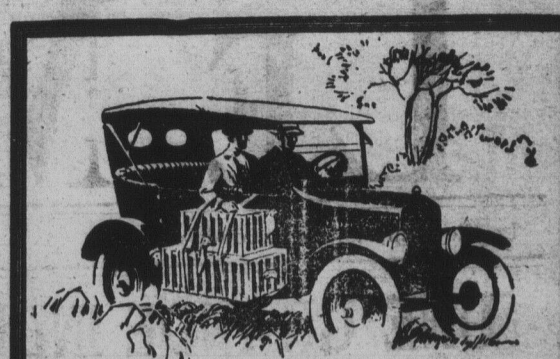
1ère Division

Claude Cyr 95, Alexandre Dionne 80, Camille Coté 75, Murielle Laporte 70, Thomas Mercure 55, Basile Dionne 54, Claude Bérubé 51.

2ème Division

Armand Martin 75, Joseph Prodette 73, Alban Laporte 65, Henry Smith 60, Yvon Caron 60, Martin Cyr 59, James Smith 55, Fernand Levesque 53, Sylvio Daigle 53, Roméo Albert 52, Gérard Boucher 51, Claude Clavet 50.

Lisez le MADAWASKA



L'auto qui sert à toutes fins

Quand un homme a besoin d'un auto pour plusieurs fins sa pensée se porte instinctivement vers le touring Ford. Le touring Ford est en premier lieu un auto de famille et comme tel s'est acquis une réputation splendide au point de vue du service et de la sécurité.

Mais son utilité ne s'arrête point là. Vous verrez le touring Ford servir à toutes les fins auxquelles un auto ait jamais servi— se rendre rapidement à la ville dans les cas pressants— apporter les produits au marché et ramener les approvisionnement, à la maison— de fait, accomplir tout ce qu'un auto d'utilité générale doit accomplir.

Et il fait toutes ces choses rapidement, économiquement et d'une manière qui donne satisfaction. L'auto par excellence pour le travail et la récréation.

F. & B. Ford, Ontario 945. Taxes en plus. Dimarrage et éclairage électriques \$85 en plus.

Voyez tout vendeur autorisé de Ford

AUTOS - CAMIONS - TRACTEURS



Carnation Milk "From Contented Cows"

Achetez Votre Lait Avec Vos Aliments

VOUS pouvez décrocher votre téléphone et commander pour une semaine ou pour un mois de Lait Carnation, si tel est votre désir. Mettez-le sur les rayons de votre garde-manger et il se conservera indéfiniment— tout à fait aussi frais, pur et doux que le jour où il a été mis dans le bidon. Vous êtes alors sûr de votre lait pour n'importe quel usage. Quel que soit le jour ou le temps, vous avez votre provision de lait. Peut-il y avoir quelque chose de plus commode? Le Lait Carnation est tout simplement du pur lait frais évaporé au double de sa richesse, tenu sain par la stérilisation. Commandez-en plusieurs gros bidons (16 onces) ou une caisse de 48 bidons chez votre fournisseur.

Essayez la délicieuse recette ci-dessous et demandez-nous par écrit votre exemplaire du Livre de Recettes Carnation. Il en contient cent autres et il est GRATIS.

BISCUIT CARNATION: 2 tasses farine, 4 c à t poudre à pâtisserie, 2 c à s beurre ou substitut, 1/4 c à t sel, 1/4 tasse eau, 1/4 tasse Lait Carnation. Tamisez ensemble les ingrédients secs. Mélangez avec un couteau ou avec les doigts dans le beurre ou son substitut; ajoutez le liquide, mêlant le tout en pâte molle. Roulez légèrement à une épaisseur d'un demi-pouce, coupez et cuisez dans un fourneau chaud durant 15 minutes. Suffit pour faire huit biscuits. L'Étiquette est Rouge et Blanc. Produit en Canada par la CARNATION MILK PRODUCTS COMPANY, LIMITED. Agence: Québec, Ontario. 1007. Image of a woman and child with a can of Carnation milk.